

Master 1 DROIT

Examens du 1^{er} semestre 2019/2020

Session 1

Droit du travail européen et international

Mélanie Schmitt et Nicolas Nord

Traitez les questions suivantes dans l'ordre qui vous convient :

- 1) La protection du salarié assurée par le Règlement n°1215/2012 concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale (Bruxelles I *bis*) vous paraît-elle satisfaisante ? (8 points)
- 2) La protection européenne et internationale du droit à une indemnité adéquat en cas de licenciement injustifié est-elle effective en France ? (12 points)

Veillez apporter des réponses structurées et précises.

Durée de l'épreuve : 1 heure

Document(s) autorisé(s) : aucun

Matériel autorisé : aucun